Plan de la concession "Bonne-Veine" (011)
Procédure de retrait du titre minier

Procédure de retrait du titre minier

Les Meu du Conce (010)
Reside

Les Castillors

Les C

Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon procédant au retrait de la concession de mines de houille de Bonne Veine (n° 011)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juin 2023 procédant au retrait de la concession de mines de houille de Bonne Veine (n° 011).

Namur, le 8 juin 2023.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

E. DI RUPO

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,

C. TELLIER